

Smaïn Laacher, *Le peuple des clandestins*
Editions Calman Levy, 2007

Voilà un livre qui tente de faire comprendre ce que vivent les migrants clandestins : sans pathos, ni théorie, Smaïn Laacher nous mène au plus près d'hommes et de femmes dont la vie est devenue autre, dont le regard sur le monde et sur eux-mêmes est définitivement bouleversé. A partir de très nombreux entretiens réalisés dans des lieux et des circonstances très diverses, il nous fait partager sa réflexion et son questionnement d'une manière modeste et honnête.

La distinction est faite parmi « ceux qui ne sont pas là dès le début ». Il y a ceux qui entrent légalement avec un visa, et ceux qui n'en ont pas. Ceux qui sont demandeurs d'asile, puis réfugiés selon les termes de la convention de Genève. Et ceux qui sont déboutés par l'OFPRA, puis par la commission de recours et qui, restant illégalement, deviennent des sans-papiers. Les sans-papiers sont un problème politique, ils s'appuient sur des associations, ils relèvent d'une négociation entre forces sociales et institutions. Ils ont une place et tentent de la légaliser. Les clandestins eux, relèvent de l'urgence humanitaire, ils cherchent une place.

Portraits, récits et expériences nous font approcher les raisons du départ, contraint de toutes façons : quitter le foyer, se délier de ses liens et donc d'une identité civile et sociale reconnue, quitter le lieu « où sont déposés les morts et la langue », et où règne « un monopole illégitime de la violence ». La vie du clandestin est vécue comme « une vie indigne à vivre », une vie en tension, rythmée par les départs, par la poursuite du voyage, un corps embarrassant que l'on traîne, un sentiment d'étrangeté permanent. Quelles que soient la durée et les vicissitudes du voyage, il nous montre que celui-ci ne prend pas réellement fin à l'arrivée. « *Et comment demeurer une personne quand l'univers du clandestin est régi par des normes d'exception et l'absence de droits ?* »

Comme une exception, Smaïn Laacher décrit l'irruption du politique dans les deux ghettos de Gourougou et de Belyounech qui ont existé au Maroc, près des enclaves espagnoles de Ceuta et Mellilla, entre 1997 et 2002. Ils ont accueilli jusqu'à un millier de personnes, la vie y fut organisée par des règlements au sein des différentes communautés : président, ministres parlementaires, et même forces d'interposition entre les différentes communautés, les lois sont décidées, écrites et conservées. L'auteur y voit à l'œuvre « le » politique, la construction d'un monde commun dont la vocation est d'accueillir des modes de vie, des projets et des intérêts différents qui auraient risqué d'entrer en conflit. Il y voit aussi un début d'identification à une cause commune et un essai de transformation de l'espace pour se l'approprier. Ceci à l'opposé de ce qui se passe dans la « jungle » de Calais, et également bien différent de la réalité d'un camp, notamment par l'absence de la communauté internationale. A plusieurs reprises, l'auteur nous fait comprendre l'absence de pertinence de nos questions : « pourquoi êtes-vous parti », de nos jugements, même bienveillants : « les pauvres gens » et les réalités entièrement différentes qui sont celles des migrants. C'est particulièrement démonstratif lorsqu'il relate la venue des sans-papiers au parlement de Strasbourg. Il consacre aussi un chapitre à illustrer « la violence de l'état surpuissant » en prenant l'exemple de la Tunisie, pays qui ne possède pas de législation nationale en matière de droit d'asile. Où du fait de la quasi absence d'associations, d'ONG, d'organisations de défense des droits de l'homme, les étrangers se retrouvent sans défense. Alors, s'il n'est pas victime de « disparition », l'étranger doit partir, plus loin, plus au Nord...

Martine Devries